

## **Le pragmatisme et son public à l'épreuve du terrain penser avec Dewey contre Dewey**

Bien qu'elle fût tardivement considérée, l'œuvre de Dewey est présentée aujourd'hui comme une source majeure du « tournant pragmatique » de la sociologie qui s'est esquissé depuis une dizaine d'année en France. C'est du pragmatisme de Dewey, qui fait de l'interaction le site de toute expérience, que nous partirons. L'expérience y procède de l'interaction entre un organisme (un individu) et un milieu dans laquelle ni l'individu, ni l'environnement n'ont de statut ontologique fixe et immuable (Quéré, 2002) : l'expérience est l'occasion d'une individuation dans laquelle l'environnement s'offre comme opportunité et source d'un subir. L'action se distribue donc sur deux pôles et c'est dans leur rencontre en une série de « transactions » continues que se détermine le procès d'individuation et la capacité de l'environnement à constituer l'objet d'une expérience enrichissante. Cette dialectique vertueuse, enclenchée par l'exploration et prolongée par l'enquête, est au cœur du pragmatisme de Dewey. Il existe quelque chose comme un potentiel humain à maximiser à travers l'enrichissement continu des dispositions requises pour accéder à des expériences toujours plus complètes. La découverte de nouvelles possibilités apparaît comme un bien en soi, de sorte que l'exploration comme activité semble aussi constituer sa propre fin. L'anthropologie pragmatiste de Dewey se prolonge dans une politique, à travers la figure du « public ». Le public y est conçu comme une instance collective potentiellement constituée par ceux qui sont affectés par des problèmes, subissent les conséquences indirectes d'interactions et sont intéressés à leur maîtrise. L'exploration réglée des « conséquences », en vue d'un traitement des problèmes, constitue dès lors l'opérateur de l'expérience politique par laquelle se détermine idéalement une communauté orientée vers sa propre perfection. En cheminant à travers le modèle de l'enquête scientifique, elle exige, en amont, la formation de capacités spécifiques de *tous* en tant que chacun participe, sous la forme du public, à la réalisation d'un idéal de régulation et de conformation de la communauté.

L'attrait exercé par Dewey sur la sociologie contemporaine s'explique par sa capacité à rencontrer et à renforcer des postures déjà prises ou à nourrir des inclinations déjà clairement revendiquées. Il fournit, par exemple, un ensemble de ressources susceptibles de conforter une vision de la politique, appréhendée sous les auspices de l'événementiel et de l'expérimental, pensée comme une opération continue de traitement de l'intempestif et de l'inédit et comme l'occasion d'une exploration collective à l'issue de laquelle se recompose le monde. Non plus gouvernement des personnes et administration des choses ou exercice d'une domination, la politique se comprend comme apparition incertaine et composition graduelle des « choses publiques » dans la participation de tous ceux qui, concernés par ce qui est en jeu, paraissent en l'état d'un public. La conception extensive de l'enquête de Dewey, spécifiée comme éclairage et résolution tâtonnante d'une « situation problématique », distribue cette participation, ordonnée à la formation d'une expérimentation collective à laquelle tous sont appelés à prendre part. Le pragmatisme de Dewey vient alors aussi à l'appui d'une conception non substantielle des collectifs, qui néglige le souci pour la communauté<sup>1</sup>, pourtant constant dans l'œuvre de Dewey, au

---

<sup>1</sup> Sur l'ancrage de la liberté et la créativité dans des collectifs normativement structurés dans la philosophie politique américaine, cf. Shain, 1994.

profit de la figure mouvante et éphémère d'un public en perpétuelle recomposition. En se centrant donc sur l'ouverture à l'inattendu comme occasion et amorce d'une enquête collective soutenue par un « public » constitué dans le mouvement exploratoire, et en minorant le souci pour la communauté ainsi que pour les biens qui importent à celle-ci, cette réception de Dewey apparaît partielle. Elle réfracte, du même coup, une compréhension partielle, tant de sa politique que de la figure d'agent requis par sa réalisation. Cet agent ne se résorbe pas aisément dans un « public » évanescent et disjonctif ; pour Dewey il apparaît bien plutôt comme le membre d'une communauté particulièrement exigeante au sein de laquelle un genre spécifique d'expérience, mettant en valeur la participation et le partage, doit prévaloir.

### Une double évaluation de Dewey

Le pragmatisme de Dewey, dans l'acception brièvement esquissée ci-dessus, sera dès lors interrogé sur deux plans étroitement articulés dans l'esprit de Dewey, mais souvent distendus si ce n'est disjoints, dans les sciences sociales contemporaines qui s'en inspirent ou s'en réclament. Le premier est théorique et méthodologique. Il consiste à placer l'expérience au centre de l'analyse, en la saisissant comme « interaction » (ou « transaction », terme que Dewey viendra à préférer) entre un organisme et un environnement. Le second est politique et normatif. Il consiste à faire de l'expérience le lieu de la réalisation d'une autonomie toujours plus assurée pour chacun, et de la communauté des explorateurs un collectif toujours plus réflexif, plus riche, plus intelligent et, somme toute, plus heureux.

Cette évaluation du pragmatisme et de sa réception sociologique prendra appui sur une ethnographie d'un quartier de centre ville soumis à une intense patrimonialisation. Cette étude de cas est particulièrement bien ajustée à une évaluation des outils descriptifs, des *a priori* normatifs et de la politique du pragmatisme de Dewey, ainsi que de ceux qui s'en réclament, cela pour trois raisons. Premièrement, l'étude de la ville, plus précisément de la vie urbaine, constitue sans conteste le domaine que le pragmatisme a irrigué le plus sûrement, cela à travers l'Ecole de Chicago dans une conjonction avec les réflexions influentes de Simmel sur le mode d'être urbain. La ville y est pensée comme le lieu de l'anonymat, du mélange et des espérances politiques — laboratoire de la communauté à venir qui se détermine dans l'action innovante (Joseph, 1998 ; 2002). Ensuite, cette étude de cas permet de documenter une ample dynamique, allant de l'émergence d'une « situation problématique » où des personnes s'affrontent à des « conséquences » négatives, jusqu'à une résolution ouvrant récursivement sur de nouveaux troubles qui, en laissant déjà entrevoir des conséquences inédites, appellent une relance de l'attention. Troisièmement, le processus de patrimonialisation de la ville que documente notre étude de cas éclaire empiriquement une valorisation de l'expérience esthétique, qui est pour Dewey le paradigme même de l'expérience, entendue comme *Erfahrung*.

Il s'agira alors d'éprouver les outils conceptuels qu'offre le pragmatisme de Dewey, qui laisse largement dans l'ombre le contexte de l'enquête social. Ce que le modèle de l'enquête promeut, valorise ou exige, apparaîtra alors de manière explicite, révélant dans un même mouvement les ambiguïtés de sa politique<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Cette ambiguïté, attestée par la persistance de métaphores organiques jusque dans son œuvre de maturité, a été soulignée avec force par Bernstein (1998).

## Politique et esthétique de Dewey

Ces quelques considérations introductives laissent déjà entrevoir que la politique de Dewey est particulièrement exigeante. Le jeune Dewey, lecteur de Hegel, propose en effet un modèle de l'organisme social dans lequel chaque individu contribue, à travers son activité singulière, à la reproduction et à l'individuation de la totalité. La coopération sociale y est la fois le médium de la reconduction de cette totalité et ce qui achemine chaque partie vers la réalisation du bien commun. Au travers de la division du travail, chaque membre est une incarnation vitale (*vital embodiment*) des buts sociaux (Dewey, 1969 : 227-249); chacun contribue à la totalité et figure comme participant de la souveraineté en servant le bien commun. Dès lors, le gouvernement n'est pas pour le jeune Dewey une sphère séparée de la communauté mais l'expression des efforts combinés pour réaliser, par la coopération, les objectifs sociaux qui lui importent. Les citoyens atteignent la liberté et se réalisent en conformité avec les buts éthiques qui, pris ensemble, forment la *Sittlichkeit*, la vie éthique de la communauté politique. L'actualisation de cette vertu commune ne passe certes pas par une contrainte extérieure mais par la confiance mutuelle et la coopération à travers laquelle chaque membre trouve sa manière propre de se conformer à la vie éthique qui soutient la totalité. L'agir vertueux, pour Dewey, sera voulu, désiré par chacun. La conscience collective, conçue comme un projet coopératif, n'est alors rien d'autre que la démocratie, conçue comme « *a way of life* » plutôt que comme « *a way of government* ». Dewey rejette énergiquement, dès ses écrits de jeunesse, une conception numérique et arithmétique (dont le principe de majorité découle) de la démocratie. Cette dernière est plutôt une qualité inhérente de l'expérience et un idéal qui demande à être réalisé dans l'action.

Le décrochage d'avec la métaphysique hégélienne, qui s'affirmera de manière croissante<sup>3</sup>, est d'abord accompli par Dewey dans sa psychologie intersubjective : le développement des capacités et des habitudes d'action qui rencontrent l'agrément et l'estime du groupe est assuré car elles procurent précisément la satisfaction de rencontrer l'approbation et la reconnaissance du groupe. Ensuite, son épistémologie des sciences lui permet de poser que les solutions les plus intelligentes pour résoudre un problème procèdent de la coopération.<sup>4</sup> L'enquête collectivement réglée augmente la rationalité de la recherche des solutions car elle est qualitativement supérieure à la sommation d'explorations individuelles.

Cependant, nonobstant cette rupture avec la métaphysique, la théorie de l'action de Dewey n'en demeurera pas moins dans le giron de la tradition hégélienne (Taylor, 1999) dans laquelle l'action, qualitative, se rapporte aussi bien à l'individu qu'à la communauté. Dans la vie publique régie par la *Sittlichkeit*, les pratiques communes et les institutions apparaissent comme notre œuvre, comme le produit d'une action qui est invariablement *nôtre* et convergence de *miens*. Pour Dewey, en effet, nous sommes en mesure de transcender notre auto-compréhension ordinaire pour concevoir certaines de nos actions comme celle de la communauté. L'agir y est donc public, il est expression d'un sentiment ou d'une intuition commune offerte en partage. La *Sittlichkeit*, qui incarne et exprime une certaine auto-compréhension de l'agent dans sa communauté, permet donc à Dewey de réfuter une conception atomiste et quantitative de la démocratie. Le libéralisme de ses travaux de maturité, adossé à un modèle procédural de l'association, demeure toutefois particulièrement exigeant<sup>5</sup>. Il reste défini en

<sup>3</sup> Sur la naturalisation de la métaphysique et de l'historicisme hégélien par le darwinisme chez Dewey, cf. Rorty, 1993, p.167-191.

<sup>4</sup> Sur la justification épistémique de la démocratie, à la suite de Dewey, cf. Putnam 1992, chap. 9 : 180-200.

<sup>5</sup> Sous cet angle, la politique de R. Rorty (Shustermann, 1994), comme celle de B. Latour, pour des raisons opposées, contredisent frontalement celle de Dewey.

termes de création d'une communauté authentique qui, si elle est destinée à la réalisation de soi de chacun, doit néanmoins acheminer ses membres vers une intégration plus complète (car c'est dans cette complétude et dans l'intégration harmonieuse entre un agent et son environnement – où se tiennent d'autres agents – que gît et se révèle la qualité même de l'expérience). Cette espérance repose désormais sur nos désirs et nos croyances et ne suppose plus aucune téléologie historique. L'engagement collectif garantit que chaque membre de la communauté se réalise en contribuant distinctement à la réalisation d'un bien commun. La réalisation de soi et la réalisation de la communauté sont tour à tour et réciproquement le but et le moyen l'une de l'autre. L'engagement de chacun à « la réalisation de soi en tant qu'idéal éthique » contribue à l'édification « d'un fond de valeurs partagées » (Dewey, 1989). Certes, l'individu est pour Dewey à la fois la source et le *telos* puisqu'il est celui qui fait et a des expériences. Mais ce que l'individu est et ce que sont ses expériences dépendent de la nature de la « vie associée ». Si la constitution sociale du *self* est ici centrale, la réalisation de soi requiert une vie publique active et une participation continue. Améliorer la communauté signifie alors améliorer le *self* que nous réalisons. Cela suppose que chacun prenne une part active dans la vie du collectif : en participant à l'intelligence commune et en partageant des objectifs tendus vers un commun bien, les humains réalisent leur individualité vraie et libre (Dewey, 1991).

Il n'est dès lors guère surprenant que « l'expérience partagée » soit pour Dewey « le bien humain le plus précieux »<sup>6</sup>. L'expérience esthétique, conçue comme la rencontre entre un pâtir (éprouver en commun) et un agir (agir ensemble) contrôlé, figure exemplairement le point d'intersection de la réalisation des autonomies personnelles dans le cadre d'une expérience sensible partagée, dans une veine somme toute très hégélienne<sup>7</sup>. Pour Dewey, en effet, la « routine » (mécanique) et le « caprice » (impulsion désordonnée) constituent autant de modalités dégradées (car « aveugles ») de l'agir qui empêchent l'advenue d'une expérience « complète » et « authentique », c'est-à-dire contrôlée, procédant donc d'une aspiration à la maîtrise et à la complétude dans laquelle les parties se composent en une totalité harmonieuse. Une expérience satisfaisante, réussie, n'est donc rien d'autre pour Dewey qu'une expérience esthétique et toute activité qui chemine vers une telle expérience est dite « artistique ». En sorte que l'activité artistique vient à désigner toute activité qui intègre dans une totalité signifiante « moyens » et « fins »<sup>8</sup> et dans laquelle (et par laquelle) l'agent et le monde se composent harmonieusement en libérant un bien, tandis que toute expérience qui délivre, à celui à qui elle arrive, ce genre de bien (attesté par la disponibilité d'une émotion spécifique) sera dite « esthétique ». Si ce bien a un mode de réalisation pratique et de donation sensible propre, il peut et doit se révéler dans toutes sortes d'activités, y compris l'activité scientifique<sup>9</sup>, conçue comme un modèle pour l'enquête sociale. La qualité esthétique de l'expérience en vient donc à désigner pour

<sup>6</sup> « *Shared experience is the greatest of human goods* », Dewey 1987.

<sup>7</sup> On comprend mieux pourquoi W. Lippmann, dans le débat qui l'opposa à Dewey à propos de la nature de la démocratie, dénonçait l'« erreur mystique » (*mystical fallacy*) de Dewey. Sur le contexte historique et politique, cf. Westbrook, 1991.

<sup>8</sup> Dewey distingue l'enchaînement aveugle et mécanique entre des « causes » et des « effets » du contrôle qui gouverne l'intégration de « *means* » et de « *ends* ». Le contrôle est commandé par la recherche de « *consequences* » qui sont choisies par l'agent en tant qu'elles sont désirables ou qu'elles lui importent (Dewey, 1958, p.366-367) et il présente une séquentialité intégrative caractérisant une vaste gamme d'activités. De même, « l'enquête sociale, pour remplir les conditions de la méthode scientifique, doit juger certaines conséquences objectives comme étant la fin qui vaut la peine d'être atteinte dans des conditions données » (Dewey, 1993, p.606).

<sup>9</sup> Dans *Experience and Nature* (1958, p.358) Dewey établit clairement la prééminence de l'expérience esthétique : « it will be a commonplace that art – the mode of activity that is charged with meanings capable of enjoyed possession – is the complete culmination of nature, and that « science » is properly a handmaiden that conducts the natural events to this happy issue » (ibid, p.358). Il précise plus loin, « for all the intelligent activities of men, no matter whether expressed in science, fine arts, or social relationship, have for their task the conversion of causal bonds, relations of succession, into a connection of means-consequences, into meanings. When the task is achieved the result is art : and in art everything is common between means and ends » (ibid., p.370).

Dewey le critère d'appréciation de l'enquête réussie, soit celle qui révèle et délivre (dans la participation) un bien partagé, tandis que sa politique, demeure, *in fine*, arrimée à cette tâche consistant à procurer au plus grand nombre une expérience « plus complète et plus profonde »<sup>10</sup>.

En visant la coproduction active d'un monde commun, qui elle-même implique une démocratisation des dispositions requises par l'extension infinie des objets potentiels de l'expérience, l'esthétique et la politique de Dewey se déterminent donc dans la participation de tous et de chacun à l'édification d'une communauté produisant et sécurisant des occasions d'expériences partageables, harmonieuses et intégrées.

## L'enquête de terrain

Notre étude de cas repose sur une enquête ethnographique menée dans le Vieux-Lyon, quartier soumis à un intense processus de patrimonialisation<sup>11</sup> inauguré il y a plus de trente ans et qui a trouvé, en 1998, une forme de consécration et de paroxysme dans le classement de 500 hectares de la ville de Lyon au titre de « Patrimoine mondial de l'Unesco ». L'ethnographie vise à rendre compte des épreuves pragmatiques qui scandent la vie urbaine dans ce quartier travaillé par une mise en valeur concertée et continue. Elle supposait de se tenir au plus près de la pluralité des engagements (Thévenot, 1998 ; 2002) des personnes et des manières dont elles s'efforcent de les composer pour constituer un quartier doté de propriétés et de qualités publiques désirables. Cette enquête a permis de documenter la manière dont surgissent des troubles, dont s'y déterminent des problèmes qui, dans le cours de leur résolution, conduisent une variété de « publics » à prendre consistance.

Notons d'emblée que ce volet ethnographique de l'enquête, tout entier consacré à l'observation *in situ*, n'honore que partiellement le programme d'une sociologie qui s'inspirerait du pragmatisme de Dewey. S'y ajoute alors un second volet sous la forme d'une monographie du quartier, susceptible d'ancrer les observations ethnographiques dans une dynamique temporelle plus large. La dynamique des problèmes et du public, telle que la conçoit Dewey, depuis des conséquences perçues, puis déterminées dans le cours d'une enquête, jusqu'à leur contrôle, suppose en effet de se donner les moyens d'embrasser des processus amples, pour saisir ce qui apparaît comme des cycles<sup>12</sup>, avec ses points d'émergence, de cristallisation et ses boucles de rétroaction, dans une temporalité qui doit demeurer ouverte. Certes, l'enquête ethnographique embrasse aussi une temporalité longue, celle qui apparaît aux agents dans le cours même de leurs activités. La pertinence, pour les agents, de cette temporalité historique, proprement endogène à leurs activités, est particulièrement saillante dans l'étude d'un processus de transformation volontariste d'un quartier. Elle est continûment manifestée par leurs activités de temporalisation historique et encastrée dans les épreuves qui rythment leurs engagements. Toutefois, les engagements et les épreuves actuels sont aussi bien sédimentés dans un environnement façonné qui renferme des exigences accumulées par strates successives, de sorte que le recours à une temporalité historique exogène, strictement circonscrite et commandée par le

---

<sup>10</sup> « Par ailleurs, le problème consistant à exercer un 'contrôle social' sur les individus signifie en réalité celui de réglementer les actes et les résultats propres à certains individus, afin qu'un grand nombre d'individus puissent jouir d'une expérience plus complète et plus profonde » (Dewey 2003, p.189).

<sup>11</sup> Cette enquête a été réalisée dans le cadre du projet de recherche « Compétences perceptuelles et mises en formes visuelles de la ville » coordonné par M. Breviglieri et D. Trom, financé par une ACI-Ville du Ministère de la Recherche. Cf. Breviglieri, Stavo-Debaugé & Trom, (2000).

<sup>12</sup> Sur les cycles de problèmes publics, cf. Spector & Kitsuse 1987.

questionnement du chercheur<sup>13</sup>, permet de décrire des processus en déroulement qui, à défaut d'un tel recours, demeurerait désespérément opaque.

Sur un plan méthodologique, l'enquête suivra donc les recommandations générales que l'on croit pouvoir extraire du pragmatisme de Dewey : focalisation sur l'expérience, sur les activités exploratoires, sur la dynamique du trouble et du public. Sur un plan conceptuel, les catégories de Dewey seront mises à l'épreuve du terrain, révélant à la fois leur fécondité heuristique, souvent aussi leurs limites ou imprécisions. En particulier, la « situation problématique », ce que son surgissement implique et la nature du trouble et des activités exploratoires qui s'y déploient, méritent d'être spécifiés pour parvenir à une description plus adéquate des processus observés. De même, le « public » est susceptible de prendre des figures multiples qui dessinent, non pas des types sociaux, mais des expériences variées qui, au gré de la dynamique du trouble et des publics, entrent régulièrement en tension. Enfin sur un plan politique, l'enquête permettra de montrer que l'outillage conceptuel de Dewey est indissociable d'un acquiescement, voire d'une valorisation de processus exploratoires que l'analyste n'a aucune bonne raison de faire sien. Notons en particulier qu'en amont et en aval du public se tient la « communauté », d'abord celle qui est appelée et dont le formatage est une condition de l'émergence du public, puis celle qui est visée et espérée, celle pour qui le public apparaît comme un moyen et qui se détermine dans une appartenance participative particulièrement exigeante. En sorte qu'en prenant au sérieux les potentialités sociologiques contenues dans le pragmatisme de Dewey, l'on est aussi conduit à douter de son pluralisme politique.

### **Irruption des conséquences et constitution du « public »**

Pour saisir les engagements dans le quartier du Vieux-Lyon tel qu'il s'offre aujourd'hui à l'observateur, dans cet état très particulier qui en fait un haut lieu du tourisme, il convient de rappeler que cette entité urbaine – comme le soulignent ceux qui l'habitent et surtout ceux qui se chargent de le présenter aux visiteurs – a été sauvé d'une entreprise de modernisation qui s'amorçait par la destruction de tout ou partie de celui-ci. Cette opération de sauvetage, puis de sécurisation durable, se donne à entendre dans une multitude de récits qui, en faisant retour sur le passé, documentent la biographie du quartier et lui confèrent son identité narrative. Remarquons que cette histoire racontée par les acteurs du patrimoine relève du genre de *l'épopée héroïque* : la sauvegarde du quartier y procède d'un affrontement entre de puissants processus destructeurs plus ou moins impersonnels et une avant-garde clairvoyante capable d'identifier puis de déjouer l'irruption de la menace. Ces précurseurs furent donc en mesure d'entrevoir une source de bien en des temps obscurs où l'évidence de la valeur de l'environnement est masquée par une cécité généralisée, de percevoir le caractère néfaste des conséquences d'une action de réaménagement urbain, pourtant adossée à des objectifs reconnus d'intérêt public (hygiène, désenclavement, modernisation), et de mobiliser les moyens nécessaires pour surseoir à la destruction d'un quartier qui, pour le grand nombre, ne renfermait plus aucune promesse.

Ces récits sont ici considérés en tant qu'ils opèrent une refiguration réaliste. Les outils conceptuels de Dewey (*The public and its problems*) permettent, dans une première approximation, de saisir la description de ce qui se joue dans ce récit des origines puisque, d'une certaine façon, celui-ci rapporte l'émergence d'un « public » (même s'il ne s'agit encore que d'une poignée de militants<sup>14</sup>) capable de

<sup>13</sup> Sur ce point de méthode, cf. Trom 2003. Notons que l'extension de l'enquête vers le passé est pensée par Dewey lorsqu'il note, dans *Logique* que l'allongement du questionnaire en direction du passé historique s'accomplit sans rupture (Dewey, 1993, p.297-299).

<sup>14</sup> « Militant » désigne de manière indistincte l'ensemble des agents qui se mobilisent pour le patrimoine. La plupart d 37 0 0 37 ag

rendre tangibles des « conséquences » d'une action sur une communauté (dont ce public est une partie) et de révéler les biens qu'elle met en péril. L'amorce de ce processus mérite toutefois que l'on s'y arrête. Les militants, en effet, s'alarment et alarment les résidents de la menace imminente en dénonçant les autorités chargées de l'aménagement urbain pour qui cet environnement est condamné car il ne répond plus aux exigences conventionnelles attachées à l'idée qu'elles se font d'une bonne ville. Dénués des propriétés publiques qui leur assurent un avenir (fonctionnalité, hygiène, confort), les bâtiments sont voués un à un à la démolition en sorte que c'est une entité urbaine, prise comme un tout par les militants, qui est promise à la disparition. Hygiène, salubrité, progrès social et mobilité, constituent autant de biens, fortement équipés, qui soutiennent la recomposition radicale d'une zone urbaine réputée insalubre, ruinée, et irrémédiablement arriérée. Que le projet des autorités apparaisse comme une « situation problématique », suppose ici à tout le moins l'appréhension d'un mal à partir duquel la non-destruction (la sauvegarde) puisse surgir comme un bien susceptible de surseoir à la condamnation des lieux et de soutenir une révision du plan d'aménagement urbain contesté. En sorte que le caractère problématique de la situation est éprouvé, ressenti, puis évalué, depuis le site d'un ou de plusieurs biens menacés. Ce point de départ requiert un jugement, faute de quoi, ce qui détermine l'action demeurerait proprement inintelligible. Il suppose aussi une implication, une manière d'être engagé par des biens (Thévenot, 2000), sans laquelle l'identification de l'irruption d'une menace serait impossible, tandis que la situation ne pourrait acquérir les traits qui lui confèrent sa problématicité.

Attirer l'attention publique, mobiliser un public, suppose donc d'exhumer un bien partageable par lequel l'environnement puisse apparaître comme encore prometteur, cela afin de rendre les conséquences négatives figurables au plus grand nombre et d'asseoir le maintien du quartier sur des biens de haut rang opposables au projet. L'émergence d'un public plus ample réclame alors, si l'on suit Dewey, la composition d'une communauté d'affectés, ce qui requiert la mise en partage conjointe d'un mal à affronter et de biens communs qui importent à ceux qui sont impliqués. Dès lors, l'extension et la consolidation d'un public se confondent ici avec un travail militant par lequel l'environnement menacé est valorisé en sorte qu'il soit en état d'exhiber des propriétés sensibles qui actualisent des biens alternatifs et supérieurs à ceux qui soutiennent le projet de réaménagement urbain. Par ce travail, la promesse de modernisation du quartier est ainsi convertie progressivement en une menace aux conséquences dommageables. Cette avant-garde, s'adonne donc, dans un contexte d'hostilité ou d'indifférence, à une activité attestant de la valeur d'un « ensemble urbain », en lui donnant d'abord la consistance dont il semble dépourvu, puis en l'exhumant comme un *patrimoine*, comme un bien commun dont la destruction affecterait une large communauté. Faire éprouver, à des tiers distants, l'émotion provoquée par la disparition potentielle d'un environnement habité et l'acheminer au rang d'une valeur<sup>15</sup> partageable, telles sont les conditions d'un sursis du quartier. Certes, les usages habitants dessinent, en dépit de la disqualification publique, une « esthétique de l'attachement » persistante (Breviglieri, 1999 ; 2001). Nourris par des engagements de proximité, cet attachement ne se donne à saisir qu'aux « familiers » des lieux (Thévenot, 1994) et demeure inaccessible à ceux qui demeurent à distance. La mise en partage de l'émotion suscitée par la menace pesant sur ces « biens du proche » échoue parce que ces derniers ne s'éprouvent que dans l'histoire vivante d'un usage ancré dans un engagement familial dont la mise en récit publique s'avère irréalisable. L'environnement disqualifié ne peut ici être « agrandi » qu'en tant qu'il se soutient d'une parole publique légitime à l'adresse de ceux qui demeurent à distance (Trom, 1999 ; Stavo-Debaugé, 2003a) et sont étrangers à cet attachement. Le partage de l'émotion ressentie passe alors par une mise en intrigue de l'environnement qui, si elle exclut le temps par trop idiosyncrasique d'une biographie

---

<sup>15</sup> Sur les liens dynamiques entre émotion et valeur, cf. Livet, 2001.

habitante<sup>16</sup>, fait fond sur un temps historique et réclame l'exhumation d'une temporalité dont la profondeur dessine la biographie d'une ample communauté. La constitution d'un public plus vaste s'ordonne à la confection d'un temps historique commun, délié de l'épaisseur des usages habitants, pointant vers une grandeur passée, présente mais enfouie, dont l'environnement continuerait de porter témoignage.

Ce geste d'historialisation de l'environnement dessine les prémises d'un cadrage patrimonial : la mise en valeur de la grandeur passée (et de la grandeur du passé) repose sur le pari que l'environnement renferme des potentialités, autant de promesses de « renaissance »<sup>17</sup>, qui ne peuvent être révoquées, mais qui, au contraire, obligent. Le public appelé est celui qui reçoit un legs prestigieux en « dépôt » (Hartog, 2003). Il est donc disposé comme le maillon d'un chaînage temporel, garanti par une transmission intergénérationnelle, qui spécifie une communauté.

*« (...) j'aime bien comparer la ville à une cellule familiale. Et le Vieux Lyon ce sont les grands parents de la ville. Et une famille structurée qui ont connu leurs grands parents pour de bon, ça ne veut pas dire qu'ils aient tous les atouts dans la vie, mais ils ont, sans s'en rendre compte, une chance plus. Ils ont... ils savent déjà un peu se situer. Même s'ils sont dans la pauvreté, ils savent se situer. Et le Vieux Lyon c'est le grand parent de la ville, bon ben quand vous avez, que vous connaissez vos grands parents, sous prétexte que vous grandissez et que vous allez créer à votre tour, vous n'assassinez pas vos grands parents pour ça, pour pouvoir faire ce que vous voulez hein. Vous les aimez, vous les bichonnez. Et puis ça vous empêche pas de grandir, de créer, de faire autre chose, d'aller voir ailleurs. Ben le Vieux Lyon c'est pareil, ce sont les grands parents de la ville. Il est vrai que ce n'est plus le centre ville, ce n'est plus le cœur de la ville. Le cœur de la ville c'est vite vu vous savez, vous avez qu'à observer c'est là où se font les manif et les révolutions. C'est-à-dire, Hugo, rue de la Ré, une tangente sur la préfecture, enfin les lieux de pouvoir. C'est vite vu le lieu de rassemblement c'est Bellecour. (...). Or maintenant Lyon est une assez grande ville pour avoir plusieurs centres-villes » (Mme N., ancienne présidente de l'association Renaissance du Vieux Lyon).*

Configuré de la sorte, comme bien commun reçu en partage, le quartier est soustrait à tout accaparement ou aliénation. En se présentant comme un héritage, il déroge à une pleine disponibilité et inaugure, pour la communauté, une dette à l'égard du passé et une obligation à l'égard de l'avenir (les « générations futures »). Cette progressive qualification de l'environnement en patrimoine permet également de comprendre la menace de destruction comme la pointe avancée d'un processus où culmine l'abandon déjà ancien du quartier – abandon dont se rend coupable une communauté à qui un héritage a été confié et qui ne sait plus ce qui lui importe. Le travail d'exhumation de la grandeur historique du quartier permet progressivement d'asseoir sa « reconnaissance » et de disqualifier moralement ceux qui lui demeurent insensibles<sup>18</sup>.

En l'état, et dans les conditions normales de perception<sup>19</sup>, sans médiation donc, le quartier (avec ses façades dégradées) ne se prête pas à une visualisation probante, révélant ses qualités historiques et esthétiques. L'administration de la preuve de la qualité d'un environnement dont la valeur n'est pas (ou plus) visible suppose dès lors des activités fortement instrumentées. Elles seules sont susceptibles

---

<sup>16</sup> Sur la « contagion » des évaluations par la diffusion des émotions imprégnant les petits récits et conversations circulant entre des proches, cf. Breviglieri (2001).

<sup>17</sup> L'association Renaissance du Vieux-Lyon (RVL), qui se dédie à cette mise en valeur, joue sur polysémie du terme « renaissance », à la fois nouvelle naissance du quartier et époque historique prestigieuse.

<sup>18</sup> Avant « on [le public et la mairie] se sentait pas coupable de démolir ça, c'était pas classé, c'était pas machiné » explique l'ancienne présidente de la RVL.

<sup>19</sup> Sur la figure du « passant » et sur les limitations pragmatiques de son engagement dans l'environnement, cf. Stavo-Debaugé (2003a).



de soutenir et de documenter l'exhumation d'une historicité enfouie et méconnue. L'établissement et la documentation de la preuve amalgament la disponibilité d'une connaissance du passé historique du quartier et d'un langage technique permettant d'identifier, de catégoriser et de répertorier les immeubles et les éléments architecturaux ou décoratifs « remarquables » qu'il recèle. Les diverses

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

constitue en un « public », les rassemblent et les révèlent à eux-mêmes en tant que membres d'une communauté cimentée par l'imminence de la menace. L'environnement ainsi transfiguré émerge comme totalité individuée à travers l'attention qui lui est portée par ceux qui font indissociablement l'expérience de la grandeur du patrimoine et celle d'être partie d'une communauté<sup>20</sup>.

L'étude de cas permet donc, dans un premier temps, de suivre Dewey qui situe les conséquences négatives à l'origine de la naissance du public (et donc de la politique). La dynamique ainsi enclenchée appelle une réponse apportée à des conséquences articulées par les personnes affectées qui, dans le mouvement de l'enquête et dans le cours de la résolution tâtonnante du problème, se constituent en un public. Notons cependant que la nature des conséquences, les modalités de leur irruption et la qualité des troubles qu'ils suscitent, déterminent un genre de dynamique et de public spécifiques. Ce qu'entend Dewey par l'inadéquation entre un organisme et un environnement, et corrélativement par cette totalité pratique qu'est la « situation problématique », mérite pour le moins d'être spécifié et complexifié : les troubles, qui gênent la fluidité de l'expérience ou l'arrêtent et qui impliquent des évaluations ordonnées à une gamme de biens (qui ne passent pas toujours l'épreuve d'une mise en public), sont variés et méritent un traitement circonstancié. Par ailleurs, la « situation problématique » ne se laisse pas décrire sans passer par ce moment négatif où l'infélicité de l'expérience est ressentie avant d'être exprimée, tandis que sa thématization suppose toujours un jugement et une évaluation<sup>21</sup>. En sorte que le public se constitue dès lors que les conséquences sont saisies comme génératrices de maux à affronter et qu'il est en mesure de déterminer des biens menacés<sup>22</sup>, activement articulés, dont il réclame la protection ou fait la promotion.

### **La Patrimonialisation comme double restitution d'un bien commun**

Le processus ainsi enclenché s'actualise progressivement dans une politique de patrimonialisation qui se saisit du quartier dans son ensemble. Sa dynamique est gouvernée par l'inscription de la mémoire du mal rencontrée dans une « hantise » (Stavo-Debaugé, 2003b ; 2004a). Instruite par l'histoire, mémorisant ce qui a failli arriver, elle génère une inquiétude durable relative au retour d'un mal (la destruction du quartier qui procède d'un abandon coupable et d'une cécité de la communauté) une première fois contenu mais jamais définitivement défait. Cette hantise détermine l'activité de patrimonialisation en une conjuration ou un évitement et elle imprime une vigilance soutenue. Ainsi, la patrimonialisation appelle une action conjointe sur les individus et sur l'environnement et requiert une activité d'enquête relative à l'environnement, nécessitant la mobilisation intense d'un collectif qui s'affirme durablement comme le « public »<sup>23</sup> du patrimoine. Opération fastidieuse de double restitution, cette dynamique s'échelonne sur au moins trente ans. Le premier geste de restitution réclame la participation d'agents publics qui se joignent aux militants, s'y substituant aussi souvent, pour promouvoir, encourager et accompagner ce qui a été initié. Il s'agit de rendre les bâtiments à l'intégrité et à l'authenticité d'un style historique et esthétique qui a fait leur grandeur et de composer

---

<sup>20</sup> Les militants prennent ici appui sur la fête du 8 Décembre, fête lyonnaise où les participants se reconnaissent immédiatement comme un « public » qui n'existe qu'au titre de communauté.

<sup>21</sup> Notons que la sociologie de l'innovation, en se centrant sur un traitement somme toute procédural de l'intempestif — partage et composition entre « propositions » (Latour, 1999), « forums hybrides » (Barthe, Callon, & Lascoumes, 2001) — élude systématiquement la question du jugement et manque à éclairer les critères qui gouvernent le bon ordonnancement du monde.

<sup>22</sup> Jusqu'alors inaperçus ou non thématisés mais que leur mise en péril a révélé.

<sup>23</sup> Dans le sens de Dewey, soit comme une agence qui veille et soutient, par son activité même, la sécurisation et la réalisation d'un bien qui importe à la communauté élargie et qui participe à son édification en offrant aux membres de celle-ci de contribuer à (et d'accomplir) une « expérience » désirable et enrichissante.

un ensemble harmonieux dans lequel chaque élément architectural trouve une place qui en retour atteste de sa valeur. Corrélativement à la re-composition progressive de cet environnement, une communauté est appelée. Elle se compose en un « public »<sup>24</sup> soudée par les sollicitations d'un environnement, progressivement rendu à un état de visibilité publique, demandant à être saisi adéquatement et dans lequel chacun doit reconnaître à la fois l'instanciation d'une grandeur et une propriété commune. Le second geste de restitution consiste précisément à rendre l'environnement, reconfiguré en un bien commun patrimonial rendu à son intégrité, à la communauté à laquelle il appartient. La patrimonialisation se réalise alors pleinement comme politique. Cette seconde restitution mérite ici toute l'attention car elle s'accomplit comme *visibilité* et *visitabilité* généralisée à destination de la communauté. La communauté y figure au titre d'un public (dans le sens trivial du terme) qui vient prendre part à la richesse patrimoniale à travers cette activité spécifique qu'est la « visite »<sup>25</sup>.

Ce format de la visite constitue en effet le seul mode d'appropriation d'un environnement dressé comme une propriété commune. Tout en se réalisant distributivement, la visite permet de le laisser intact, identique à lui-même, et donc transmissible, dans un état satisfaisant, aux successeurs (*i.e.* aux « générations futures »). A travers la « visite » tous et chacun sont invités à y prendre part sans entamer sa richesse et sans altérer son intégrité. Participation de tous et prise de part de chacun, l'engagement visuel commandé par la visite suppose certes que l'environnement s'offre dans un état probant mais aussi que les capacités adéquates y soient opérantes. C'est pourquoi, un ensemble de dispositifs pédagogiques sont progressivement ancrés dans le quartier, destinés à maintenir la reconnaissance vivante d'un bien commun, à s'assurer d'un apprentissage et à consolider les capacités requises. Il convient en effet que chacun sache et garde en mémoire qu'il s'agit d'un bien commun qui n'a émergé qu'à l'aune d'une disparition alors évaluée comme quasi inéluctable, que chacun dispose d'une réserve de connaissance historique suffisante pour cadrer correctement le quartier tel qu'il s'esquisse à présent sous les yeux des visiteurs.

Si le bien du patrimoine procède et prospère dans cette dynamique vertueuse (entendue comme inversion de la dynamique vicieuse de l'abandon destructeur), il ne se réalise donc qu'au travers des engagements visuels et de la satisfaction esthétique d'une communauté toujours plus nombreuse et en expansion continue. Les motifs pédagogiques et la restitution aux visiteurs guident ici le contrôle de la réponse opératoire à la « situation problématique » antérieure en acheminant les agents vers une expérience esthétique précieuse et prometteuse. Car la connaissance active et le sentiment éprouvé se soutiennent mutuellement pour confluer en une expérience esthétique, englobante et harmonieuse, du quartier. L'esthétique de Dewey selon laquelle ni les capacités, ni les qualités d'un environnement ne sont déterminées par avance, pourvu que des unités esthétiquement satisfaisantes puissent émerger du flux chaotique de l'expérience (Shusterman 1992), couvre bien cette dynamique : ces expériences, conformes aux attentes et ajustées aux besoins d'exploration, doivent alors être guidées, suscitées, cultivées et soutenues par la communauté. Les militants-pédagogues se révèlent ici comme des pragmatistes en action puisqu'ils situent, pour reprendre les termes de Dewey, le développement des capacités (de l'« équipement mental ») et du « caractère moral » au cœur de la formation du « public » : l'individualité doit être forgée, l'appréhension et le regard doivent être formés, la perception et le jugement doivent être aiguisés, le « public » doit être éduqué.

---

<sup>24</sup> « Public » dans le sens précisé plus haut mais aussi dans le sens d'une communauté de réception qui prolonge ce premier « public », les deux se tenant dans un rapport spéculaire. Le public (*i.e.* militants et agents publics) apprête l'environnement pour un public de visiteurs, tandis que les attentes de ces derniers accroissent les exigences qui pèsent sur les premiers.

<sup>25</sup> Il existe plusieurs genres de visites, mais il ne sera ici question que de la plus répandue.

Le procès de patrimonialisation s'accomplit donc dans une double restitution débouchant sur une mise en commun et une mise en public de l'environnement ; il se déploie en travaillant conjointement et symétriquement les *dispositifs* et les *dispositions* (Thévenot, 2003). Les dispositifs assurent l'inscription de la grammaire du patrimoine dans la matérialité du monde, particulièrement (mais pas exclusivement) à travers l'apprêt<sup>26</sup> du quartier pour des engagements et des usages publics d'une certaine sorte. La patrimonialisation requiert par ailleurs de s'assurer de l'ancrage de dispositions vertueuses chez les personnes qui sont appelées à participer des deux « publics » du patrimoine que doivent continûment composer les résidents du quartier et les visiteurs. Sur les premiers, pèse la charge de prendre soin de l'environnement afin de le maintenir dans un état qui honore les attentes des visiteurs et leur garanti les conditions d'une expérience esthétique heureuse (Stavo-Debauge, 2003a). Cette participation réclame une mise en partage de l'environnement et une disponibilité de tout instant à la venue du « public » des visiteurs. Les bâtiments (y compris leur intérieur) doivent être exposés au regard du tout venant. Demande exigeante qui nécessite de la part des résidents des vertus spécifiques dont la teneur est particulièrement bien rendue dans cet extrait de courrier relatif à la fermeture des cours et traboules<sup>27</sup> adressé à la Mairie par l'association *Renaissance du Vieux-Lyon* au milieu des années 1980 :

*« La fermeture des cours et traboules continue !*

*Ce phénomène n'est pas nouveau et ne touche pas que le Vieux Lyon. Mais ce qui l'est plus, c'est que cette fermeture concerne maintenant des immeubles restaurés par l'intermédiaire de la collectivité, et singulièrement, le 58 rue St Jean. Nous avons, en effet, appris que cette allée serait bientôt munie d'un interphone. Autant cet appareil est utile la nuit, autant il nous paraît inadmissible le jour et ce à plusieurs titres.*

*Il s'agit d'un immeuble restauré par l'office public communautaire d'HLM de Lyon qui, avec beaucoup d'intelligence, a fait procéder à une étude archéologique. Celle-ci a permis de mettre à jour l'histoire de la maison à travers les détails architecturaux ou de décorations très intéressants – fresque, niche, culs de lampe – qui ont été intelligemment présentés au public dans la cour intérieure de l'immeuble. Il s'agit d'une mise en valeur du patrimoine qu'il convient de ne pas cacher. La restauration de cet immeuble ayant bénéficié de financements publics (Etat, Ville, EPR), il semble donc logique qu'une partie de ce patrimoine soit restituée à la collectivité sous forme de visites permettant la sensibilisation de tous. Le Vieux Lyon a encore deux étoiles dans le guide vert. L'afflux des touristes attirés par ces deux étoiles représente un atout économique essentiel, nous seulement pour le VL mais aussi pour l'ensemble de la Ville. Or, si les cours et les traboules se ferment, si les escaliers à vis, les voûtes d'ogives, qui se trouvent justement dans les allées et les cours ne sont plus visibles, C'EST LA SPÉCIFICITÉ DU VIEUX LYON QUI DISPARAÎT. Il perdra ses deux étoiles, il sera banalisé, il ne fonctionnera plus comme un atout économique mais risquera de devenir un fossile. La cour du 58 rue St Jean est particulièrement remarquable, elle compte parmi les plus belles allées du Vieux-Lyon. Si elle est fermée pendant la journée, il n'y a plus aucune raison pour que toutes les cours restaurées avec l'aide de la ville ne se ferment pas à leur tour.*

*De plus, si le travail de mise en valeur architectural réalisé par la collectivité n'est pas restitué dans une certaine mesure au grand public, il sera très difficile, voire impossible, de le demander aux opérateurs privés qui sont pourtant les plus nombreux dans le Vieux-Lyon. Si une solution du type "fermeture uniquement la nuit" n'est pas trouvée trente ans de politiques municipales d'ouverture serait réduite à néant et les Guides du Syndicat d'Initiative, ne faisant*

---

<sup>26</sup> Par « apprêt », on entend une préparation et une présentation d'un environnement, ou d'une personne, pour une épreuve publique.

<sup>27</sup> Passages étroits reliant deux rues et enfermant en son sein des cours intérieures. Ces traboules font figure de fleuron patrimonial du quartier.

*plus visiter le Vieux-Lyon qu'à quelques groupes privilégiés, serait transformé en " porte-clefs " géants.*

*Nous comprenons tout à fait les raisons qui conduisent les locataires à demander un interphone : nuisances, sécurité (à ce propos, nous vous rappelons que dans le numéro de " Vivre à Lyon ", le VL et l'ensemble du 5<sup>ème</sup> avait été déclaré comme les plus sûrs de Lyon.*

*C'est pourquoi nous demandons que, si la pose d'un interphone se révèle indispensable, elle soit obligatoirement assortie de deux mesures :*

- 1- Pose d'un bouton d'ouverture de jour*
- 2- Rédaction d'un paragraphe spécial dans les baux des locataires signifiant cette obligation d'ouverture de jour. »<sup>28</sup>*

Cette lettre autorise d'importantes économies descriptives puisque la grammaire du patrimoine y est explicitée, de même qu'y sont désignés les vices qui entravent le déploiement de la bonne dynamique et les vertus et dispositifs susceptibles de soutenir durablement l'édification et la sécurisation du bien poursuivi. L'activité d'enquête, conduite par les experts qui s'emparent de la matérialité du bâtiment, préalable à la restitution architecturale de la bonne « tranche » d'historicité, celle qui a préséance sur les autres (la plus « remarquable » ou « intéressante ») et dont il convient de recouvrir l'intégrité, y est soulignée. Le quartier s'entend pour l'association (et pour la mairie) comme un projet qui procède d'une mobilisation collective ordonnée à la valorisation d'un bien patrimonial diversement exploitable. L'exploitation touristique et économique a des limites, inhérentes à ce bien : pour qu'il dispense ses bienfaits et accomplisse sa destination, il doit pouvoir rencontrer adéquatement son public, faute de quoi il risque de s'abîmer irrémédiablement dans l'abandon (motif négatif intriqué dans la hantise qui travaille le procès de patrimonialisation). La fermeture des cours et traboules soulève la réprobation et l'indignation car des fonds publics ont permis de les restaurer mais surtout parce que leur état patrimonial, manifestement, ne suffit pas à susciter l'engagement moral des habitants. Leur soustraction aux regards du visiteur ne se dit pas seulement comme privatisation induite d'un objet constitué en une propriété commune mais s'annonce, plus radicalement, comme sa mise en péril même, par défaut d'un usage adéquat<sup>29</sup>.

L'usage correct du patrimoine se tient dans des limites très précises, il ne supporte pas la soustraction aux regards, mais ne souffre pas plus la consommation routinière, comme le montrent les critiques en cours parmi les animateurs du monde<sup>30</sup> du patrimoine. La standardisation des visites guidées y est régulièrement dénoncée en ce qu'elle empêche de faire advenir une expérience enrichissante qui n'arrive qu'à celui qui *explore* et *découvre* et non à celui qui consomme des choses déjà disponibles et trop facilement accessibles :

*« Lyon, ville secrète ? Oui et alors ? Qu'elle entrouvre un peu plus sa porte, mais qu'elle ne la laisse pas grande ouverte. Nous ne sommes pas dans le Sud, où l'on vous ouvre les bras sans sincérité et sans saveur. Nos trésors sont bien souvent cachés, mais demeurent accessibles (convention d'ouverture de jours cour-traboule dans le Vieux Lyon) ; les découvrir est un pari et un parcours que le touriste doit réaliser. Découvrir soi-même un trésor derrière une porte, une cour superbe au fond d'une allée sombre, une vue sur les toits du haut d'une colline (qu'il faut gravir mais c'est là le charme), c'est tout cela la particularité lyonnaise – les trésors de l'envers du décor. Ne favorisons pas un tourisme facile, à portée de main, sans énergie, mais*

---

<sup>28</sup> Lettre adressée par l'association à madame la maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon paru dans le *Journal de la RVL*, juin 86.

<sup>29</sup> Ce qu'indique mieux que tout autre le qualificatif « fossile », objet dont l'usage, qui lui donne vie et réalise sa destination, n'est plus accompli. L'objet patrimonial, soustrait au regard ou incapable de le solliciter ou de le soutenir est condamné à l'abandon, à la fossilisation.

<sup>30</sup> « Monde » désigne ici classiquement les agents hétérogènes qui participent du procès de patrimonialisation.

*sachons orienter le promeneur sans le décourager pour qu'il s'approche de la splendeur. Je sais que nous sommes à une époque où le surgelé, le déjà-prêt, déjà-tout-fait, directement dans la bouche, mâché, avalé, ingurgité, prédomine. Mais il y a ça et il y a la bonne vraie cuisine, celle qui demande du temps, de la persévérance, de la découverte dans l'avancée de la recette. Et au final, un délice ! Lyon, c'est du visible (nos grands monuments, nos fleuves...) et de l'invisible ; de l'ouvert et du caché ; du " tout-prêt " et du " à faire " unique. Gardons cette chasse au trésor, cette poésie de la colline. Développons le secret au lieu de le trahir. (...) C'est la garantie exclusive de l'authenticité, de la tradition de toute une ville. C'est le refus du facile et l'expression du beau. Lyon est une ville en bien des points érotiques, au sens où elle se révèle cachée mais se découvre unique et sensuelle » (lettre d'un guide volontaire à la RVL)*

De sorte que l'exigence de visitabilité des cours et traboules ne contredit pas la fermeture des portes qui y donnent accès. Pour accéder correctement à ce lieu discret et secret, et afin qu'il se donne adéquatement et délivre ses bienfaits, il convient de « pousser la porte ». Un ensemble de dispositifs permettent de composer cette accessibilité très spécifique, réclamée en 1986 par la RVL et acquise dans les années 1990. L'engagement moral des résidents s'avérant souvent défaillant, des mesures réglementaires permirent, en collaboration avec la Mairie<sup>31</sup>, d'y pallier. Un dispositif juridique appelé « convention Cours & Traboules », a été habilement<sup>32</sup> confectionné par les juristes et urbanistes de la Ville pour contenir le droit de propriété que ne manquait pas de faire valoir les résidents. Il institua durablement une « servitude de passage public » qui fit des cours et traboules les points de passage « remarquables » d'un véritable « circuit » touristique. Ces conventions assurent l'apprêt des lieux aux exigences de la grammaire du patrimoine. Elles instituent un nouveau régime, juridique et normatif, et ratifient la prééminence de la figure d'un visiteur<sup>33</sup> qui désormais exerce une large souveraineté sur les lieux. C'est aux attentes et aux usages du visiteur que les « conventions » sont ordonnées. Les frontières y sont recomposées afin de séparer des domaines de plein droit privatifs et ces espaces intermédiaires et parties communes annexés au domaine public. L'aménagement, au seuil des escaliers, voire à mi-chemin du premier étage conduisant aux appartements, de grilles ou de portes en verre poli, munis d'interphones, répond à une exigence de « transparence architecturale » prévue par la convention (dont la conformité est visée par l'Architecte des Bâtiments de France). Elles permettent au regard du visiteur de porter au-delà du nouveau seuil institué sur des objets patrimoniaux tels les escaliers ou curiosités ornementales.

La patrimonialisation réclame donc des habitants une mobilisation continue qui se détermine comme disposition à l'accueil<sup>34</sup> et soin à apporter à un bien qui importe et regarde la communauté. Le bien, une fois garanti et sécurisé, y est, pour reprendre l'expression de Dewey, « libéré »<sup>35</sup> : il promet, à quiconque sait s'y rapporter adéquatement, une expérience précieuse. C'est aux habitants qu'il revient non seulement de promouvoir cette expérience mais de pérenniser ses conditions de possibilité en veillant sur l'environnement et en lui témoignant des égards. Reconnaître la valeur du bien patrimonial, s'inquiéter de sa fragilité, se soucier des attentes du visiteur, telles sont les conditions du respect dû à la dignité de cette entité<sup>36</sup>. Ceci suppose que toute contravention (dégradations,

---

<sup>31</sup> Les autorités municipales se sont rapidement ralliées à la cause du patrimoine qui se compose aisément avec l'objectif du développement économique local à travers le tourisme.

<sup>32</sup> Ce dispositif réglementaire servira de modèle dans l'encadrement de processus de même nature dans d'autres villes.

<sup>33</sup> La figure du visiteur, confondue avec celle du touriste, autorise une marchandisation du patrimoine dont les autorités locales et les associations de commerçants ne cessent d'escompter des bénéfices.

<sup>34</sup> Plus généralement sur les exigences pratiques de l'hospitalité, en ses diverses figures, cf. Stavo-Debauge, 2004b.

<sup>35</sup> Cf. Dewey, 1958, p.394-437.

<sup>36</sup> Le respect ne consiste pas exclusivement à se bien conduire à l'égard des objets qui emportent notre considération, il s'impose aussi à l'égard des objets que d'autres que nous respectent (Pharo, 2002). Les habitants sont donc amenés à respecter ce qui importe aux militants et aux visiteurs. Mais cet engagement minimal ne suffit pas au défenseur du patrimoine

altérations, usages exclusifs) à la grammaire du patrimoine suscite les émotions négatives d'un public partageant une commune sensibilité esthétique et morale. Les dispositifs pédagogiques font ici moins appel à la raison des résidents qu'à leur sensibilité, conducteur le plus sûr de l'attention soucieuse dont les militants cherchent à s'assurer<sup>37</sup>. Celui qui est capable de telles affectations, non content d'en prendre soin, sera réputé disposé à garantir à quiconque l'accès à un objet qui procure une expérience heureuse. Désormais, tout manquement à la préservation et à la libération du bien suscite un sentiment de honte. Son accessibilité, au contraire, éveille de la fierté. Le classement au patrimoine mondial de l'Unesco appelle précisément ce genre de fierté qui doit toutefois éviter à la fois les excès d'un « sentiment de supériorité » et le « repli » repu et satisfait de celui qui, fier du bien possédé, le garde par de vers lui. Un enthousiasme<sup>38</sup> (habiter un patrimoine prestigieux) teinté de gratitude (de l'avoir reçu en legs), tel est le mode d'engagement attendu des résidents.

### **L'Humanité jusque « chez soi » : un nouveau « problème public »**

L'obtention du label patrimoine de l'Humanité tant espéré par les militants leur confirme la justesse de l'entreprise, il confère à cette dernière une légitimité accrue et renforce l'obligation d'hospitalité et le devoir d'entretien qui pèsent sur les résidents. Surtout, elle introduit désormais les visiteurs dans le quartier sous les auspices d'une Humanité qui vient – Humanité s'incarnant selon plusieurs figures. L'Humanité est d'abord cette communauté extensive qui se découvre concernée par ce bien patrimonial en ce qu'il se donne comme sa propriété. Illimitée, elle figure et parachève l'expansion du procès de mise en commun amorcé depuis trois décennies. L'inscription assoit la singularité du bien dont l'originalité s'enlève sur la (re)connaissance d'une diversité des cultures humaines, et de ses multiples expressions matérielles, qui sont ressaisies dans une communauté. Le patrimoine n'est plus ici référé à la nation, il ne vient plus signer sa clôture et son inscription dans un concert plus ou moins pacifié de nations dites « culturelles », celles qui cultivent et exhibent leur « génie » propre, mais ratifie d'emblée l'appartenance participative de chacun à une Humanité unifiée que l'Unesco, depuis sa création, se donne pour tâche d'exprimer et de promouvoir. « *Le patrimoine culturel et naturel fait partie des biens inestimables et irremplaçables non seulement de chaque nation mais de l'humanité toute entière. La perte, par suite de dégradation ou de destruction, de l'un quelconque de ces biens éminemment précieux constitue un appauvrissement du patrimoine de tous les peuples du monde* », énonce la Charte du Comité du Patrimoine Mondial. Communauté agentive, l'Humanité figure aussi comme un espace sans bords, et donc sans dehors, qui contient une série d'objets culturels commensurables, à l'intérieur duquel certains apparaissent comme « exceptionnels », dignes d'une protection de tous et pour tous<sup>39</sup>. Enfin, l'environnement regarde (concerne) et doit se donner au

---

pour qui le respect « comporte un élément de considération et d'engagement personnel », par quoi « il ne peut pas se contenter de mimer la conformité mais doit la soutenir d'une position subjective qui fait de cette conformité un devoir » (Ibid., p.54).

<sup>37</sup> Si un jugement de valeur, vise cognitivement une situation en l'étalonnant par une valeur, il reste que les émotions sont nécessaires à l'appréciation sensible de la situation et les sentiments sont « indispensables pour donner vie à ces jugements » (Livet., 2001, p.154).

<sup>38</sup> « *Développer de façon sensible l'enthousiasme des guides au patrimoine lors des visites : guider, ce n'est pas rabâcher l'historique du VL et le " transempulaire " de traboule, c'est laisser parler sa passion et son cœur en communiquant les informations. Peu de guides à ma connaissance manifestent réellement leur fierté de présenter des sites aussi magnifiques et d'habiter Lyon. Ne nous le refusons pas ! Etre fier n'est pas forcément signe de renfermement, de froideur – il est signe d'enthousiasme, de dynamisme, de sourire ! Montrons comme notre ville est belle et n'ayons pas peur d'exprimer cette beauté* » (Lettre, RVL).

<sup>39</sup> « *Le comité fixe un ordre de priorité pour ses interventions. Il le fait en tenant compte de l'importance respective des biens à sauvegarder pour le patrimoine mondial culturel et naturel, de la nécessité d'assurer l'assistance internationale aux biens les plus représentatifs de la nature ou du génie et de l'histoire des peuples du monde* » (...) « *La convention prévoit la protection des biens culturels et naturels considérés comme étant de valeur universelle exceptionnelle. Son but n'est pas de*

regard d'une Humanité qui se manifeste empiriquement dans le quartier par cette cohorte de visiteurs qui exerce effectivement un « droit de regard » et un « droit de visite ». L'Humanité figure alors comme la communauté de réception esthétique qui nourrit des attentes à l'égard d'un environnement dont l'inscription confirme et amplifie le rayonnement et accroît continûment le nombre de ceux qui espèrent y prendre part. Elle recouvre ici la figure du touriste et son mode d'existence est le tourisme de masse.

L'enquête ethnographique permet de documenter de manière détaillée ce qui est désormais requis de ceux qui habitent le patrimoine mondial et vivent sous le regard de l'humanité. Cela se donne à saisir dans des moments de tension, dispersés et éphémères, lorsque surgissent des irritations et des insatisfactions dans le cours de la vie quotidienne. Car la qualification publique des lieux, gouvernés par la grammaire du patrimoine, dont l'usage est donc réglé sur la fréquentation ininterrompue du visiteur, entre régulièrement mais imperceptiblement en tension avec les usages habitants. En instituant un souci « maniaque » (Stavo-Debaugé, 2003a) pour l'intégrité du patrimoine, elle contraint fortement les usages familiaux de celui qui habite. Si l'usage ajusté à la grammaire du patrimoine est dominé par le regard distancié – condition de la préservation et de la transmission du bien –, toute modification de l'environnement, ordonnée à une convenance personnelle et s'affranchissant des conventions publiques, est dénoncée comme une altération du patrimoine et expose à la réprobation. Ainsi, il arrive aux promoteurs du patrimoine d'apparier par avance des manières de vivre avec des environnements particulièrement valorisés. Une vieille dame se voit par exemple attribuer un petit appartement dans un immeuble HLM réhabilité, car la conservation du plafond du séjour, orné de fresques « remarquables », exige que l'on n'y fume pas. L'attention maniaque qu'appelle le patrimoine s'insinue donc jusque dans les manières d'habiter son propre logement, où la modification de poignées de porte par exemple, est considérée comme une altération qui révèle un manque manifeste d'égard pour le bien commun. Ces manquements à l'ordre patrimonial, s'ils procèdent d'une insouciance fautive à l'égard de l'environnement, témoignent alors aussi bien d'un mépris pour le visiteur, comme l'illustre cette lettre adressée par les services de la Mairie à un groupe de copropriétaires, coupables d'avoir installé une boîte aux lettres au bas d'un immeuble situé à l'entrée d'une traboule :

*« Vous avez récemment fait installer des boîtes aux lettres dans la cour citée ci-dessus. Nous vous rappelons que cette dernière fait l'objet d'une convention Cour-Traboule et est donc un des lieux les plus visités du Vieux Lyon. Or, lors de leurs passages de nombreuses personnes ont été choquées par le choix et l'emplacement de ces boîtes aux lettres. Aussi je vous remercie de bien vouloir modifier l'implantation de ces boîtes aux lettres suivant les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France » (Courrier, Direction de l'aménagement urbain, 8 Juin 1999).*

Ainsi, le procès de patrimonialisation, qui visait pourtant le sauvetage d'un environnement habité, s'édifie à présent sur une forte défiance à l'égard des usages habitants, lesquels sont soupçonnés de constituer autant de sources de dégradation potentielle d'un bien commun. Les usages familiaux, qui se déterminent dans un « maniement » et forgent des repères personnels (Breviglieri, 1999), sont suspectés de défaire ou d'affaiblir les standards publics d'appréciation et d'entretien réclamés. Calquée sur le rapport qui prévaut traditionnellement avec l'œuvre d'art, cette politique entrave inmanquablement le déploiement de ces discrètes manières de « s'attacher » l'environnement et de le

---

*protéger tous les biens importants, de grande valeur ou d'intérêt, mais seulement un certain nombre des plus exceptionnels d'entre eux dans une perspective internationale » (Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel).*



faire à sa « main » (ibid.). En s'affranchissant régulièrement des déterminations conventionnelles et en franchissant la distance où se tient le regard respectueux, ces usages s'exposent à la réprobation des animateurs du monde du patrimoine. De sorte que la prévalence du regard distancié – engagement qui trouve sa forme standard d'accomplissement dans la visite – dessine tendanciellement une forme d'expropriation des habitants qui, certes, ne se dit pas comme telle, mais sourd à travers l'exaspération et la fatigue que suscitent les rappels aux normes, indissociablement réglementaires et morales, relatives à la fierté d'habiter un environnement d'importance mondiale ainsi qu'à la honte de contrevenir au respect dû aux visiteurs.

En haute saison, les touristes se déplacent en flux dans le quartier, souvent conduits par un guide de l'office du tourisme selon un circuit balisé, dont la traversée des traboules les plus « remarquables » constitue des moments intenses de la visite. Ces flux réguliers suscitent l'irritation des habitants des immeubles renfermant une traboule. Les touristes, bruyants<sup>40</sup>, se pressent dans les passages étroits et s'insinuent quelquefois jusqu'au seuil des logements ; les regards curieux, stimulés et orientés par la parole du guide, sont quelques fois intrusifs en portant, lorsque l'occasion se présente, à l'intérieur des domiciles ; le guide, pour se faire entendre, élève sa voix, laquelle résonne dans les cours exigües. Dans ces lieux gouvernés par la grammaire du patrimoine, ce sentiment d'intrusion ne se laisse pas aisément exprimer. Son passage au public, dans des formes éprouvées, échoue le plus souvent. Il s'abîme dans des énervements et des éclats de voix, comme cette dame qui, confondant précisément une réunion de conciliation, dans la traboule, entre co-propriétaires, associations de défense du patrimoine et Mairie, avec un groupe de touristes agités, hurle par sa fenêtre son droit à la tranquillité et au repos. Les demandes relatives à l'intimité, au repos, au confort et au relâchement – soit autant de biens qui se délivrent dans l'habiter (Breviglieri, 2002 ; 2003) – sont manifestement incompatibles avec les exigences conventionnelles qui prévalent dans le quartier. Il en va tout autrement lorsque les habitants prennent appui sur la grammaire du patrimoine pour dénoncer des comportements incorrects sis dans ces passages, dont l'usage coutumier était tombé en désuétude. Empruntés à présent par tous, ils sont parfois investis par des « *jeunes* » qui s'y rassemblent pour y boire et discuter. La dénonciation des dégradations (tags, interphones souillés) et de la malpropreté (cannettes et mégots jonchant le sol, urine) se dit alors comme honte de recevoir les visiteurs dans un environnement abîmé et elle se comprend, par les promoteurs du patrimoine, comme l'exercice d'une vigilance avisée manifestant une responsabilité assumée pour le bien commun (Trom, 1997 ; Breviglieri & Trom, 2003 ; Stavo-Debaugé, 2003a).

Les troubles disséminés mais récurrents qui affectent les habitants ont très récemment acquis une consistance et une surface qui, jusqu'alors, leur faisait défaut. Ceux-ci se laissent à présent reconnaître par les promoteurs du patrimoine, mais d'une manière *oblique* : non pas depuis le site d'un « bien-être » des habitants qui appelait, en soi, une protection, mais toujours à l'horizon de la sauvegarde de l'environnement dans son état de patrimoine. Que l'irritation et la fatigue des habitants se manifestent par une hospitalité défaillante (dont la fermeture sauvage des traboules est interprétée comme un symptôme) constitue, en effet, la crainte majeure de ceux qui édifient le monde du patrimoine avec enthousiasme. Si les habitants viennent à fuir le quartier, voilà que cela même dont se soutient le quartier viendrait à défaillir. Muséifié, il perdrait la communauté qui en prend soin et, à terme, la vie qui le maintient. Déserté de ses habitants épuisés par l'exigence d'hospitalité illimitée et par le regard

travaille continûment le procès de patrimonialisation du quartier. En sorte que ce n'est pas le trouble en soi mais ces conséquences indirectes sur le quartier qui sont constitutifs d'un problème nouveau dans lequel l'habitant figure essentiellement comme participant à un processus qui le fait surgir, en retour, comme engagé dans et par une communauté. La maîtrise de ses conséquences suscite progressivement des mesures, comme la fermeture légale à certaines heures des traboules ou une répartition plus équilibrée des flux touristiques dans la ville. Que le « tourisme » apparaisse alors comme un problème public inédit manifeste une certaine ironie, si l'on considère que le public, entendu comme Humanité, incarné dans le flux de visiteurs, se voit limité dans ses prétentions afin de diminuer ou de diluer la charge qui pèse sur les habitants, en vue de pérenniser le bien patrimonial dont ils doivent, au jour le jour, continuer à assurer la bonne tenue.

## Conclusion

L'étude de cas permet d'éprouver les outils analytiques tirés du pragmatisme de Dewey. S'ils sont particulièrement bien ajustés à la description d'une dynamique du trouble et du public, ils rendent également la partialité des lectures de Dewey en France saillante (1), de même qu'ils font surgir les ambiguïtés de la théorie politique de Dewey (2).

(1) Certes, pour Dewey, le surgissement du trouble, en déterminant une enquête, est conçu comme une opportunité, mais il s'ancre dans un moment négatif qui suppose qu'une évaluation puisse se déterminer. Notons que ce moment négatif où des conséquences non désirées prennent consistance est, sinon ignoré, du moins considérablement minoré, par les sociologies revendiquant l'héritage de Dewey. Soit il est entièrement et immédiatement résorbé dans le moment positif vers lequel le trouble cheminera, à savoir l'exploration ou l'expérimentation et donc l'enrichissement de soi et du monde (Latour 1999) ; soit le trouble est saisi, en suivant Dewey, comme étonnement exploratoire ou, en suivant Peirce, comme irritation du doute (Joseph, 2002)<sup>41</sup>. Mais dans les deux cas, le trouble ne paraît que comme un opérateur de mise en mouvement d'une enquête prometteuse. Il ne contient alors rien de plus que des virtualités positives qu'un tempérament optimiste (et généralement aventureux) entrevoit toujours déjà. Il est exclusivement et indissociablement amorce d'une enquête, désir d'exploration et disposition au mouvement. Pourtant, l'épreuve qu'appelle la manifestation du trouble est, comme nous l'avons pointé, consistante, elle suppose l'expérience d'un subir et d'un endurer<sup>42</sup>, suscite des émotions chez ceux qui ressentent, perçoivent et explorent la menace qui pèse sur ce à quoi ils tiennent ou sont attachés et, ensuite, requiert une action d'une certaine sorte.

En effet, pour Dewey, l'enquête survient à l'occasion d'une affectation ressentie, troublant la qualité d'une « situation » et se déploie à l'horizon d'un agir (qui ne s'épuise pas dans le moment exploratoire) mais se dit comme réponse agentive (contrôle, organisation et canalisation) apportée à des conséquences dommageables<sup>43</sup>. Ces dernières, qui appellent la constitution d'un public, s'appréhendent donc d'abord comme sources de maux (moment négatif) auxquels ce public va réagir, puis comme menace sur des biens à circonscrire et à faire valoir – dynamique dont le déploiement dépend précisément des modalités de surgissement du troubles et de la teneur des maux et des biens impliqués dans l'identification et le jugement des conséquences. La perception et l'exploration active

---

<sup>41</sup> Sur les approches fortement divergentes de l'enquête et de la dynamique de résolution du trouble chez Peirce et Dewey, cf. Talisse (2002).

<sup>42</sup> Certains troubles affectent si fortement les personnes qu'il paraissent insurmontables ; ils ne cheminent pas par la parole et ne débouchent pas sur l'action.

<sup>43</sup> « Nous prenons donc notre point de départ dans le fait objectif que les actes humains ont des conséquences sur d'autres hommes, que certaines de ces conséquences sont perçues, et que leur perception mène à un effort ultérieur pour contrôler l'action de sorte que certaines conséquences soient assurées, et d'autres évitées » (Dewey 2003, p.61).

des conséquences indirectes nées de l'association n'est réclamée que parce qu'il convient précisément de faire le départ entre elles afin de soutenir la réalisation d'une bonne communauté<sup>44</sup>. Ce départ appelle logiquement un jugement et suppose un appui sur des biens qui importent à la communauté et dont elle entend prendre soin.

Ces outils incitent dès lors fortement à envisager les dynamiques du trouble et du public à partir des points de vue hétérogènes qu'ils contiennent et font surgir continûment. Le public, tel qu'il se manifeste dans l'étude de cas, advient d'abord comme celui constitué par les militants qui s'efforcent de répondre d'une menace en faisant surgir un bien opposable et qui s'emploient, en s'adossant à un bien disposant de propriétés potentiellement communes, à étendre le concernement pour l'environnement, puis à le restituer à un « public » esthétique qui s'affirme alors comme le prolongement et le supplétif du premier<sup>45</sup>. Rien ne contraint ici d'ordonner la description de la dynamique au point de vue exclusif des innovateurs heureux qui édifient le monde du patrimoine. Le pragmatisme de Dewey voudrait que la créativité manifestée par les entrepreneurs innovants ou les créateurs, telle qu'elle nous est parfois contée dans des récits héroïques, soit distribuée, qu'elle devienne enfin celle de tout un chacun et profite à quiconque est partie de la communauté (Joas 1999). Dès lors, la participation, entendue à la fois comme exigence et promesse, apparaît comme le ressort normatif principal du pragmatisme de Dewey, tout en demeurant, dans ce qu'elle *présuppose*, étrangement implicite chez ses interprètes français. Cette participation est, chez Dewey, fortement corrélée à un motif communautaire. Si il conçoit effectivement l'expérience comme le médium de l'individualisation, il semble que prévaut pour lui une modalité particulière de l'expérience, à savoir l'expérience mise en partage. S'il est vrai que « l'idéal moral » de la démocratie « n'est pas le respect de l'individu, mais la création de l'individu » (Zask, 2002, p.113) dans et par l'expérience, il convient de préciser que c'est une certaine sorte d'expérience, forgeant une certaine sorte d'individualité, qui est valorisée par Dewey. L'expérience esthétique, en tant qu'elle est intrinsèquement commune, s'offre comme un modèle d'expérience riche et élargie, unifiant ce qui est fragmenté, totalisant ce qui est dispersé, collectivisant ce qui est individuel et renfermant une promesse de réconciliation dans une communauté toujours plus intégrée<sup>46</sup>. Que Dewey soit enrôlé dans des entreprises théoriques visant à fonder une figure faible de la communauté paraît alors pour le moins curieux. Simple « coexistence » ou « composition de propositions » plutôt que communauté substantielle pour B. Latour (1999), « communauté d'explorateurs » et « communauté de réponse » contre « communauté d'affirmation (...) qui se réclame d'une identité partagée ou à défendre » pour I. Joseph (1999, p.87), le public est pensé paradoxalement comme peu intégré et pourtant il est très exigeant relativement aux capacités et à la participation que sa constitution appelle.

(2) De ce point de vu, Dewey est bien plus conséquent. Certes, l'idéal politique de Dewey repose sur un décalque de la méthode scientifique (enquête, confrontation, délibération, critique) sur l'enquête sociale, et en ce sens son modèle de l'association est procédural et fait place au dissensus. Celui-ci est toutefois tenu pour transitoire et l'horizon reste celui de l'intégration des individus dans le partage

---

<sup>44</sup> Le réglage de l'action et de son contrôle – comme « promotion » ou « inhibition » (Dewey 2003, p.63) – suppose cette capacité de discriminer entre les conséquences qu'il convient d'assurer et celles dont il convient de se prémunir. L'enquête n'est pas exclusivement pour Dewey l'occasion d'un enrichissement de l'expérience et elle n'est pas exclusivement arrimée aux bienfaits intrinsèques d'une exploration

<sup>45</sup> Sur les modalités variables de la figure du « public », cf. Quéré (2003).

<sup>46</sup> « Une unité collective peut-être comprise aussi bien de manière distributive que collective, mais lorsqu'elle est comprise de manière collective, il s'agit de l'union de ces constituants distributifs et, lorsqu'elle est comprise de manière distributive, il s'agit d'une distribution de et à l'intérieur de la collectivité. Il est absurde d'établir une antithèse entre les phases distributive et collective. Un individu ne peut pas être opposé à l'association dont il est partie intégrante, pas plus que l'association ne peut-être opposée aux membres qui s'y sont intégrés » (pp.186-187).

d'une expérience commune (Talisce & Atkin, 2004). Cependant, il semble que pour Dewey le public ne soit pas l'exact contrepoint de la communauté, mais bien plutôt une *méthode* pour oeuvrer à sa venue. La communauté s'individualise et se distingue par l'unicité d'un vouloir, à travers la promotion de biens communs et de valeurs partagées autour desquels elle assure son maintien et sa reconduction – « une communauté veut (au seul sens intelligible de vouloir : exiger effectivement) » (Dewey, 2003, p. 125-126). La vie en commun s'ordonne à cette participation réglée par laquelle chacun se préoccupe de la sécurisation et de la libération des biens qui importent à la communauté. Afin d'être riche d'expériences communes, elle suppose le partage effectif de valeurs et réclame une implication continue. De sorte que pour Dewey l'intégration à la communauté passe par de solides épreuves de l'appartenance : « Pour l'individu, elle consiste dans le fait de prendre part de manière responsable, en fonction de ses capacités, à la formation et à la direction des activités du groupe auquel il appartient, et à participer en fonction de ses besoins aux valeurs que le groupe défend. Pour les groupes, elle exige la libération de (s) -7 ( )261 (p) -9 ((&) -14) -9 (e-5 (i) -5 (o) -9 (n)9 ( ) -261 (d) -9 (e) -8 ( t) -5(0.2400000 0 0 0.24000

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

## Bibliographie

Bernstein R. (1998), « Community in the Pragmatic Tradition », in Dickstein M. (ed.), *The Revival of Pragmatism*, Duke University Press, p.141-156.

Boltanski L. & Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Breviglieri M. (1999). *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*. Paris, EHESS, thèse de doctorat, 463 pages.

Breviglieri M., Stavo-Debaugé J. & Trom D. (2000). *Ordres politiques, ordres esthétiques. Compétences sensibles en milieu urbain*. Paris : EHESS, Document du Groupe de sociologie politique et morale (multigr.).

Breviglieri M. (2001). « L'étreinte de l'origine. Attachement, mémoire et nostalgie chez les enfants d'immigrés maghrébins », *Confluences Méditerranée*, n° 39

Breviglieri M. (2002). « L'horizon du ne plus habiter et l'absence de maintien de soi en public ». in D. Cefaï & I. Joseph (dir.) *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.

Breviglieri M. & Trom D. (2003) « Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville » in Cefaï D. & Pasquier D. (dir.) *Les sens du public*. Paris, PUF : 399-416.

Breviglieri M. (2003). « Habiter l'espace de travail. Perspective sur la routine », *Histoire et sociétés. Revue Européenne d'histoire sociale* : 18-29.

Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain*. Paris : Le Seuil

Dewey J. (1969), « The Ethics of Democracy », *The Early works of John Dewey, 1882-1898*, vol.1, London/Amsterdam; Southern Illinois University Press/Feffer & Simons inc. :227-250.

Dewey J. (1925). *Art and Experience*. Chicago : Open Court Publishing.

Dewey J. (1958). *Experience and nature*. New York : Dover publication, Inc.[1929]

Dewey J. (1989) *Ethics*. Carbondale : Southern Illinois University Press [1908]

Dewey J. (1991) *Liberalism and Social Action*. Carbondale : Southern Illinois University Press.

Dewey J. (1993). *Logique. Théorie de l'enquête*. Paris : PUF [1938]

Dewey J. (2003). *Le public et ses problèmes*. Publications de l'Université de Pau : Farrago/Éditions Leo Scheer.

Hartog F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.

Joas H. (1999) *La créativité de l'agir*. Paris : Cerf.

Joseph I. (1983). *Le passant considérable*. Paris : Méridiens-Klincksieck.

Joseph I. (1998). *La ville sans qualité*. La Tour d'Aigues : L'aube.

Joseph I. (2002). « Pluralisme et contiguïté » in D. Cefaï & I. Joseph (dir.) *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube : 83-105.

Latour B. (1999). *Politique de la nature*. Paris : La Découverte.

Livet P. (2002). *Émotions et rationalité morale*. Paris : PUF.

Pharo P. (2001). *La logique du respect*. Paris : Éditions du Cerf.

Putnam H. (1992), *Renewing Philosophy*, Cambridge, Harvard University Press.

Quéré L. (2002). « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in Cefaï D. & Joseph I. (dir.) *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube : 131-160.

Quéré L. (2003). « Le public comme forme et comme modalité d'expérience », in Cefaï D. & Pasquier D. (dir.) *Les sens du public*. Paris, PUF : 113-134.

Rorty R. (1993) *Conséquences du pragmatisme*, Paris : Seuil.

Shain Barry A. (1994). *The Myth of American Individualism. Protestant Origins of American Political Thought*, Princeton : Princeton UP.

- Shusterman R. (1992). *L'art à l'état vif. La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*. Paris : Minuit.
- Shusterman R. (1994). « Pragmatism and Liberalism between Dewey and Rorty », *Political Theory*, vol.22, n°3 : 391-413.
- Spector M. & Kitsuse J. (1987) *Constructing Social Problems* [1977], New York, Aldin de Gruyter.
- Stavo-Debauge J. (2003a). « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résident qui s'émeut », in Cefai D. & Pasquier D. (dir.) *Les sens du public*, Paris, PUF: 347-371.
- Stavo-Debauge J. (2003 b et 2004a). « Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. I. « tu ne catégoriseras point ! » » ; *Carnets de Bord*, N°6 : 19-36 ; II. : « Apprêter un chemin au droit, confectionner des catégories pour l'action publique », *Carnets de Bord*, n°7 : 32-54.
- Stavo-Debauge J. (2004b). « Cuisine(s) et dépendance(s). L'hospitalité d'une "partie commune" à l'épreuve de différences culturelles », in M. Breviglieri, L. Pattaroni & J. Stavo-Debauge, *Les choses dues. Propriétés, hospitalités, responsabilités. Ethnographie de "parties communes" de squats militants.*, Rapport pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, multigr.
- Talisse R. (2002). « Two concepts of inquiry » , *Philosophical writings*, 20 : 69-81.
- Talisse R. & Atkin S. (2004). « Why pragmatists cannot be pluralists », *Transactions of the C. S. Peirce Society*.
- Taylor Charles (1999). « Esprit et action dans la philosophie de Hegel » in *La liberté des modernes*, Paris, PUF : 87-113.
- Thévenot L. (1994). « Le régime de familiarité. Des choses en personnes » *Genèse*, 17 : 72-101.
- Thévenot L. (1998). « Pragmatiques de la connaissance » in A. Borzeix, A. Bouvier & P. Pharo (dir.), *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*, Paris : Éditions du CNRS.
- Thévenot L. (2000). « L'action comme engagement », in J.-M. Barbier (dir.), *L'analyse de la singularité de l'action*. Paris : PUF.
- Thévenot L. (2003). « Politique et critique au regard du proche », in Thévenot L., dir., *La critique à l'épreuve du proche*. Rapport final, Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (Multigr.).
- Trom D. (1997). « Voir le paysage, enquêter sur le temps. Narration du temps historique, engagement dans l'action et rapport visuel au monde », *Politix*, n°39 :86-108.
- Trom D. (1999). « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une pragmatique de la revendication politique », *Revue Française de science Politique*, 1 : 31-50
- Trom D. (2003). « Situationnisme et historicité de l'action » in P. Laborier & D. Trom, dir., *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF : 463-480.
- Westbrook R. (1991). *John Dewey and American Democracy*, Ithaca (NY) : Cornell UP.
- Zask J. (2002). « Ethiques et politiques de l'interaction. Le self-government à la lumière du pragmatisme » in D. Cefai & I. Joseph (dir.). *L'héritage du pragmatisme*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube : 107-129